



ARRÊTÉ MUNICIPAL

N°AR 2023-109

Le Maire de GARONS, Chevalier de la Légion d'Honneur,

VU les Articles L131-1 et 2 du Code des Communes,

CONSIDÉRANT que Madame Amandine LACELARIER, Présidente l'APE PRIM'AIR organise le **dimanche 17 septembre 2023**, une « **Bourse aux Jouets** », **square de la Gare & Avenue de la Gare de 6h30 à 20h00**,

ARRÊTE

Article 1 : Pendant la durée de cette manifestation, la circulation et le stationnement seront interrompus : Square de la Gare et Rue de Bellegarde (à partir du Square de la Gare),

Article 2 : Afin de couvrir les risques d'accidents pouvant lui incomber, l'organisateur a contracté une Police d'Assurance garantissant cette manifestation et s'engage à remettre en état les lieux à l'issue.

Article 3 : Les représentants de la Gendarmerie et de la Police Municipale sont chargés de faire respecter le présent ARRÊTÉ.

Fait à Garons, le 14/08/2023

Le Maire,

Alain DALMAS

